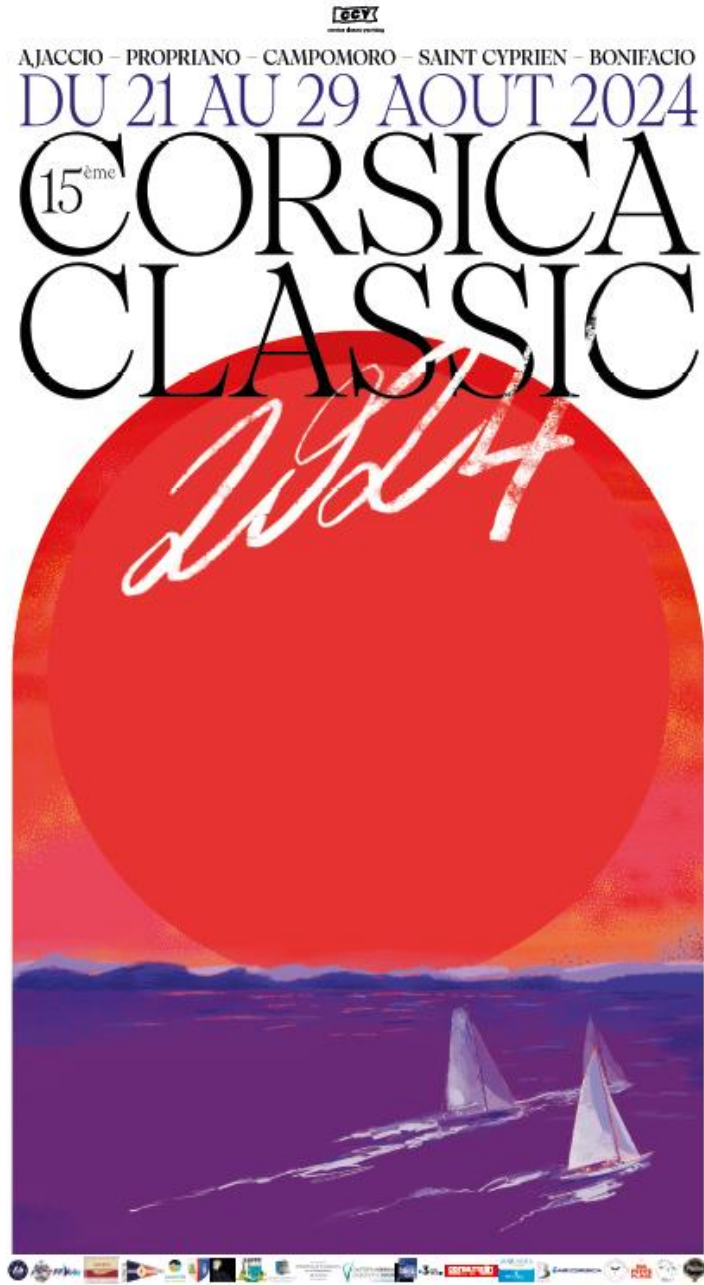


Instructions de course Sailing Instructions



Ajaccio – Portigliolo - Propriano – Campomoro –
Bonifacio- Saint Cyprien - Bonifacio

1. Règles
2. Avis aux concurrents
3. Modifications aux instructions de course
4. Signaux faits à terre
5. Programme des courses
6. Regroupements de classes et signaux d'avertissement
7. Zone de course
8. Les parcours
9. Marques
10. Les départs
11. Les arrivées
12. Système de pénalité
13. Réclamations et demandes de réparation
14. Classements et prix
15. Règles de sécurité
16. Remplacement d'équipier ou d'équipement
17. Contrôles de jauge et d'équipement
18. Publicité de l'épreuve
19. Limitations de sortie de l'eau
20. Équipements de plongée et housses sous-marines de protection
21. Communications radio
22. Décision de courir
23. Arbitres désignés

Annexe Parcours

La 15^{ème} Corsica Classic est organisée par l'association Corsica Classic Yachting, affiliée FFVoile n° C2A028. Cette épreuve 5A et de code de participation IL se déroulera du mercredi 21 août au jeudi 29 Aout 2024

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de course à la voile (RCV),
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en « annexe Prescriptions ».
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 • les règles de la jauge CIM de l'année en cours pour les courses des voiliers d'« Époque et Classiques »
 - les règles de la jauge IRC de l'année en cours pour les courses des voiliers classés « Esprits de tradition » et moderne.
- les règles de la jauge OSIRIS de l'année en cours pour les courses des voiliers classés en interséries OSIRIS
- 1.5 la partie B, section II du Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du
- 1.6 Les règles de la classe Osiris
- 1.7 En cas de traduction de ces instructions de course, le texte français prévaudra.

2. AVIS AUX CONCURRENTS / TABLEAU OFFICIEL

2.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel en ligne WhatsApp <https://chat.whatsapp.com/BfH0aJ7ahUU8txscXuZsyP>

Corsica Classic 2024 Tableau
Officiel
Groupe WhatsApp



2.2 À Ajaccio, Propriano, Bonifacio, un briefing skippers se tiendra aux abords du bateau comité ou du bateau organisation sur les quais à **10 heure**.
À Portigliolo, Campomoro et Saint-Cyprien, le briefing aura lieu à 10H heure en **VHF canal 72**.

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

3.1 Toute modification aux instructions de course sera annoncée au cours du briefing et affichée si possible au Tableau officiel WhatsApp (IC 2.1) avant de quitter les ports

3.2 Tout changement dans le programme des courses sera affiché au tableau officiel avant 10 H le jour où il prendra effet.

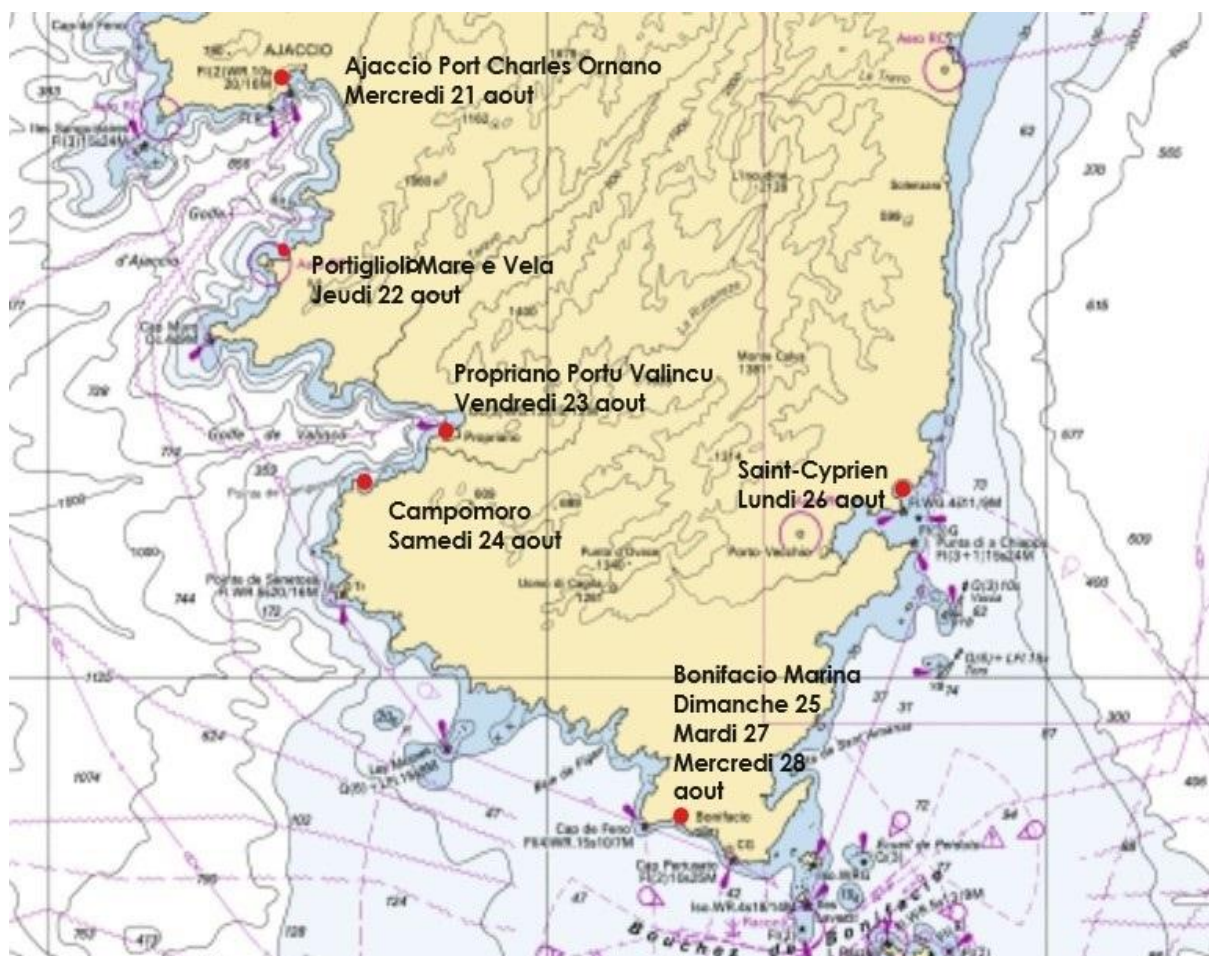
3.3 Si le comité de course se trouve dans l'incapacité d'afficher un avenant aux instructions de course ou au programme, il le diffusera par VHF. Un accusé de réception pourra être demandé.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Tous les signaux seront envoyés au mât de pavillons du bateau comité, que le bateau soit amarré à quai ou au mouillage.

Dans la mesure du possible, le bateau comité restera regroupé avec les concurrents.

4.2 Quand le pavillon « Y » est envoyé au mât de pavillons du bateau comité, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Ceci modifie le préambule du chapitre IV.



Parcours Corsica Classic 2024 source SHOM

5. Programme des courses :

Mercredi 21 août :	9h 17h	Formalité d'inscriptions
Jeudi 22 août	1 ^{ère} course	Ajaccio / Portigliolo (mouillage)
Vendredi 23 août	2 ^{ème} course	Portigliolo / Propriano
Samedi 24 août	3 ^{ème} course	Propriano / Campomoro (mouillage)
Dimanche 25 août	4 ^{ème} course	Campomoro / Bonifacio
Lundi 26 août	5 ^{ème} course	Bonifacio / Saint Cyprien (mouillage)
Mardi 27 août	6 ^{ème} course	Saint Cyprien / Bonifacio
Mercredi 28 août	7 ^{ème} course	Bonifacio / Bonifacio- Trophée de la ville de Bonifacio Antoine Zuria Palmarès et remise des prix
Jeudi 29 août		Journée de réserve

5.1 Pour toutes les courses, l'heure du premier signal d'avertissement est fixée 11h55.

5.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore 5 minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

5.3 Pour chaque course, l'heure limite d'arrivée est précisée en **Annexes parcours**.

5

6. REGROUPEMENT DE CLASSES ET SIGNAL D'AVERTISSEMENT

6.1 Toutes les classes seront regroupées sur un seul départ. Le pavillon utilisé pour le signal d'avertissement sera le pavillon corse (pavillon blanc siglé tête de Maure noire).

7. ZONE DE COURSE

La zone de course est une zone côtière définie entre Ajaccio et saint Cyprien (par la façade sud).

8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours sont définis en **Annexes parcours** des présentes instructions de course.

Pour tous les parcours, les schémas sont donnés à titre indicatif, seule la définition du parcours fait foi.

8.2 Pour les parcours côtiers jugés trop longs ou si les conditions de vent sont trop faibles ou trop fortes, le comité de course pourra décider de réduire la longueur des courses. Des précisions seront données au briefing journalier.

8.3 Pour les parcours ou une réduction de parcours n'a pas été prévue et si les conditions de vent ne sont pas favorables, la course sera annulée par VHF canal 72 , sur le tableau officiel WhatsApp ou avec relais par les sémaphores ou le CROSS-MED en Corse si nécessaire.

9. MARQUES

Les marques de parcours sont jaunes pour les marques gonflables.

Pour tous les parcours, une bouée de dégagement jaune pourra être mouillée comme première marque de parcours. Les concurrents en seront avertis par l'envoi sur le bateau comité d'un pavillon D. Si ce pavillon est accompagné d'un pavillon Vert, la bouée de dégagement est à contourner et à laisser à tribord. L'absence de pavillon vert signifie que cette bouée est à contourner et à laisser à bâbord.

Le cap de cette bouée et sa distance par rapport à la ligne de départ sera si possible annoncé en VHF et indiqué sur le tableau officiel dématérialisé.

10. LES DÉPARTS

10.1 Pour toutes les courses, la ligne de départ est définie par le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange et une bouée gonflable cylindrique jaune.

10.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **15 minutes** après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).

10.4 Le comité de course annoncera si possible les numéros ou les noms des bateaux OCS ou BFD au plus tôt **2 minutes** après le signal de départ sur le canal VHF de la course. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 60.1 (b)).

Une pénalité en point de 30% des inscrits sera appliquée pour un OCS non réparé.

11. LES ARRIVÉES

11.1 Pour toutes les courses (normales ou réduites), la ligne d'arrivée sera mise en place avec un bateau du comité et la marque d'arrivée. Les concurrents doivent franchir cette ligne matérialisé par la pavillon bleu du bateau comité et la marque d'arrivé, DIRECTEMENT depuis la dernière marque de parcours, sans côté requis. (cf **Annexes parcours**).

11.2 les concurrents devront s'identifier par VHF (72) dès qu'ils arrivent au passage de la ligne d'arrivée.

La ligne d'arrivée pourra être déplacée pour des raisons de sécurité (bateaux au mouillage, fonds, conditions météo, manœuvres de Canadair, etc.)

11.3 Si le comité de course d'arrivée est absent quand un bateau finit, le bateau doit être en mesure de déclarer au comité de course son heure d'arrivée (heure minute seconde GPS) et fournir sa position (trace gps).

12. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

12.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours (720°) pour une infraction aux règles du chapitre 2 est remplacée par une pénalité d'un tour (360°). Cette pénalité doit être faite immédiatement après l'incident, en s'écartant des autres concurrents éventuels.

12.2 Après l'heure légale du coucher du soleil, les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

12.3 Une infraction aux règles pourra, après instruction, être sanctionnée par le jury d'une pénalité pouvant aller du simple avertissement à la disqualification.

13. RÉCLAMATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION

13.1 Les concurrents devront signaler leur intention de réclamer lors du passage de la ligne d'arrivée. Dans le cas contraire, leur réclamation ne sera pas recevable.

13.2 Les formulaires de réclamation peuvent être disponibles à bord du bateau comité et on line.

13.3 Pour chaque classe, l'heure limite du dépôt de réclamation est fixée à 20h chaque jour. Les réclamations pourront être traitées avant ou ultérieurement.

13.4 a. Pour les étapes où le bateau comité et les concurrents sont amarrés à quai, Les avis seront affichés dans le groupe WhatsApp « tableau officiel » au plus vite pour informer les concurrents des instructions, dans lesquelles ils sont convoqués ou parties ou appelés comme témoins.

b. Pour les étapes où les bateaux restent au mouillage (Portigliolo, Campomoro, Saint-Cyprien), les réclamations pourront être traitées à l'arrivée de l'étape suivante.

13.5 Les avis de réclamations du comité de course ou du jury seront affichés dans le groupe WhatsApp pour informer les bateaux selon la RCV 61.1 (b).

13.6 Le dernier jour de la régates, une demande de réparation ou de réouverture d'instruction doit être déposée :

a. dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation ou la réouverture d'instruction a été informée de la décision la veille.

b. pas plus de **30 minutes** après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour ou pour une demande de réparation.

13.7 Toutes les réclamations pourront être traitées en distanciel.

7



Corsica Classic 2023 Ajaccio Port Charles Ornano photo Arnaud Guilbert

14. CLASSEMENTS ET PRIX

14.1 Le classement des courses s'effectuera :

En temps sur distance selon l'APM, attribuée par la jauge CIM, de chaque bateau pour les « *Voiliers de tradition* » si le nombre de concurrents le permet.

En temps sur temps avec un TCC attribué par la jauge IRC pour les voiliers « *Esprits de tradition* » et moderne. Si le nombre de bateaux inscrits dans cette jauge est insuffisant, le comité de course pourra les inclure parmi les concurrents de la jauge CIM en leur attribuant une APM calculée = BSF moins 516,3.

Pour les voiliers jaugés OSIRIS les classements seront établis selon la formule du temps sur distance, avec prise en compte du coefficient de vent léger (CVL).

Un classement IOR pourra être créé si le nombre d'inscrits le nécessite

14.3 Toutes les courses comptent pour le classement général.

14.4 Un regroupement de classes pourra être effectué selon le nombre et le type de concurrents inscrits.

15. RÈGLES DE SÉCURITÉ

L'abandon d'un concurrent ou tout autre incident à bord devra être signalé le plus tôt possible au comité de course par **VHF canal 72** ou par GSM au numéro suivant : **06 48 09 47 07**, ou par l'intermédiaire du sémaphore le plus proche en cas de mauvaise liaison radio, (canal VHF 16), ou le CROSSMED en Corse directement par téléphone aux :

04 95 20 13 63 — E-mail : ajaccio@mrscfr.eu

numéro d'appel direct des urgences par téléphone fixe ou mobile : 196

16. REMPLACEMENT D'ÉQUIPIER OU D'ÉQUIPEMENT

16.1 Avant le départ de la première course, le skipper ou un représentant de chaque bateau devra compléter la « **Fiche d'équipage** » avec le secrétariat du comité de course pour valider l'inscription.

Cette déclaration doit comporter le nombre d'équipiers exact embarqués pour la première étape.

TOUTE MODIFICATION ÉVENTUELLE D'ÉQUIPAGE POUR LES ÉTAPES SUIVANTES DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT DÉMANDÉE PAR ÉCRIT AU COMITÉ DE COURSE, QUI DOIT EN ACCUSER RÉCEPTION.

Cette procédure permet de connaître le nombre, le nom et le numéro de licence des équipiers embarqués pour chaque course avant le départ. Cette procédure sera effectuée par chaque skipper par écrit, mail ou WhatsApp.

16.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du jury ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

17. CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

17.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

17.2 Un bateau doit être conforme aux règles avant le premier signal d'avertissement et le rester pendant toute la durée de l'épreuve. Aucun débarquement de matériel n'est autorisé pendant toute la durée de l'épreuve, ce qui inclus les voiles

17.3 : Aucune demande de modification de coefficient de jauge ne sera acceptée après le départ de la deuxième course (excepté demandes en attente et erreurs de saisie du cde C)

18. PUBLICITÉ DE L'ÉPREUVE [DP]

Les bateaux doivent porter la publicité sous toutes ses formes qui peut-être fournie par l'organisation.

19. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf pour cause sécurité ou sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20. ÉQUIPEMENTS DE PLONGÉE ET HOUSSES SOUS-MARINES DE PROTECTION [DP]

Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.).
Aucun nettoyage de la partie immergée de la coque n'est autorisé pendant l'épreuve, excepté de la ligne de flottaison

9

21. COMMUNICATIONS RADIO [DP]

21.1 Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux et qui peuvent l'aider dans sa navigation.

21.2 Le canal VHF utilisé par le comité de course pendant toute la durée de l'épreuve est le **canal 72**.

22. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

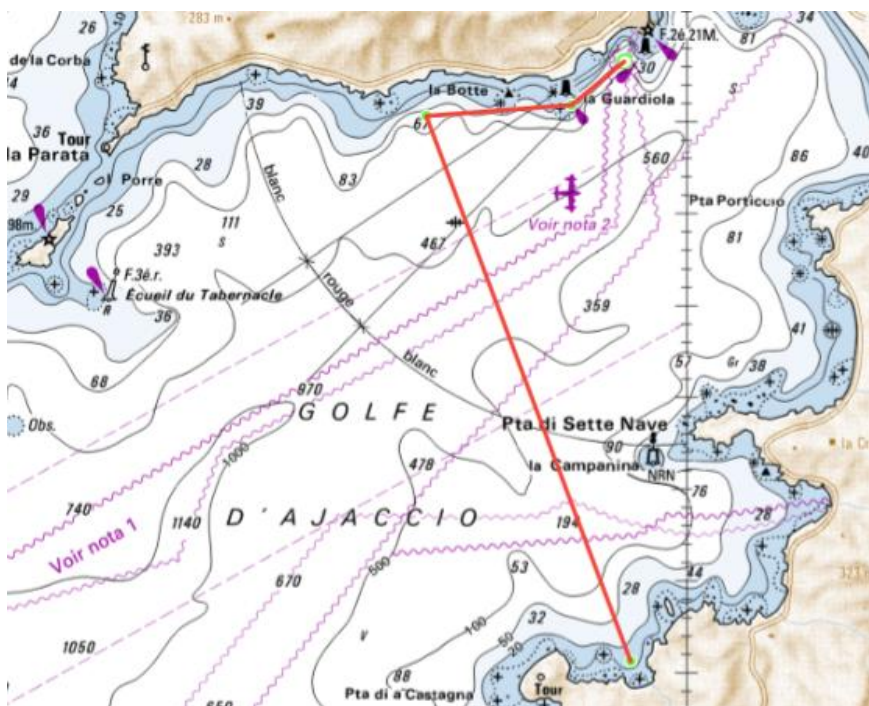
23. ARBITRES DÉSIGNÉS

Président du comité de course Philippe Faure

Président du Jury Bernard Astier

Parcours 1A

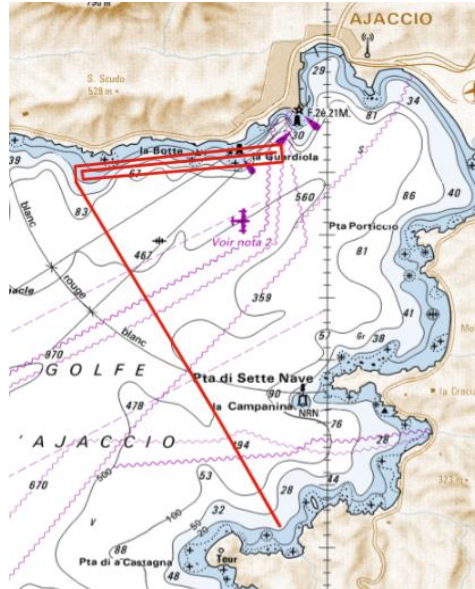
Ajaccio – Portigliolo



- 1) DÉFINITION DU PARCOURS
Départ
Balise de la Guardiolo à laisser à tribord
Bouée gonflable du Scudo 41°54'082 N 8°41'206 E à contourner et à laisser à bâbord
Arrivée Portigliolo à franchir directement
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART
**Départ : rade d' Ajaccio dans l'ouest de la basile de la citadelle
41° 54'460 N 8°43' 500 E**
- 3) POSITION DU BATEAU COMITÉ À L'ARRIVÉE
**Arrivée : anse de Portigliolo
41° 48'470 N 8°44 215 E**
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 6) Heure du premier signal d'avertissement : 11h 55
- 7) Distance : 9 Miles
- 8) Heure limite d'arrivée 17h 00

Parcours 1B

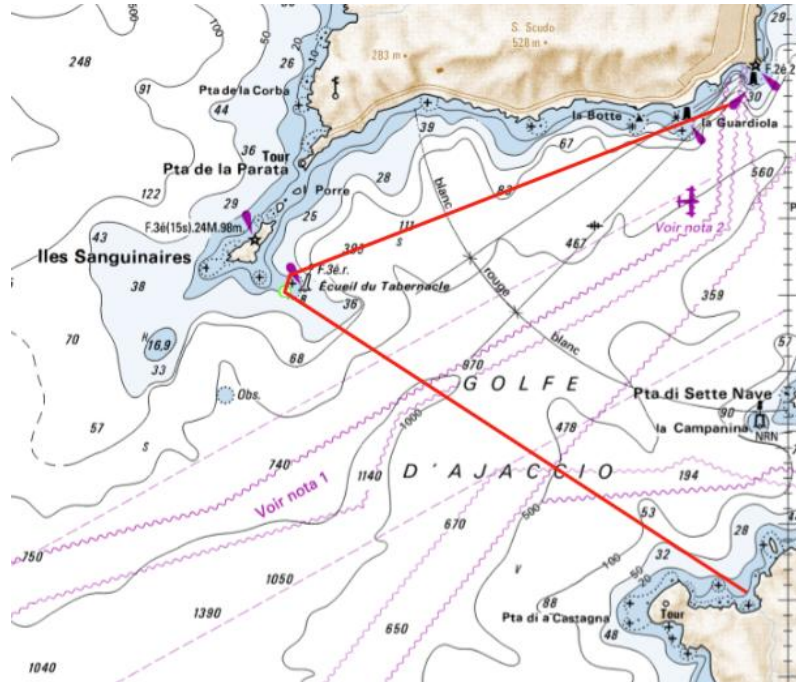
Ajaccio – Portigliolo



- 1) DÉFINITION DU PARCOURS
Départ
Balise de la Guardiola à laisser à tribord
Bouée gonflable du Scudo 41°54'082 N 8°41'206 E à contourner et à laisser à bâbord
Bouée de départ à contourner et à laisser à bâbord
Balise de la Guardiola à laisser à tribord
Bouée gonflable du Scudo 41°54'082 N 8°41'206 E à contourner et à laisser à bâbord
Arrivée Portigliolo à franchir directement
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART
**Départ : rade d' Ajaccio dans l'ouest de la basilie de la citadelle
41° 54'460 N 8°43' 500 E**
- 3) POSITION DU BATEAU COMITÉ À L' ARRIVÉE
**Arrivée : anse de Portigliolo
41° 48'470 N 8°44 215 E**
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE D' ARRIVÉE
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange. et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 6) Heure du premier signal d' avertissement : 1h 55
- 7) Distance : 13,4 miles
- 8) Heure limite d' arrivée 17h 30

Parcours 1C

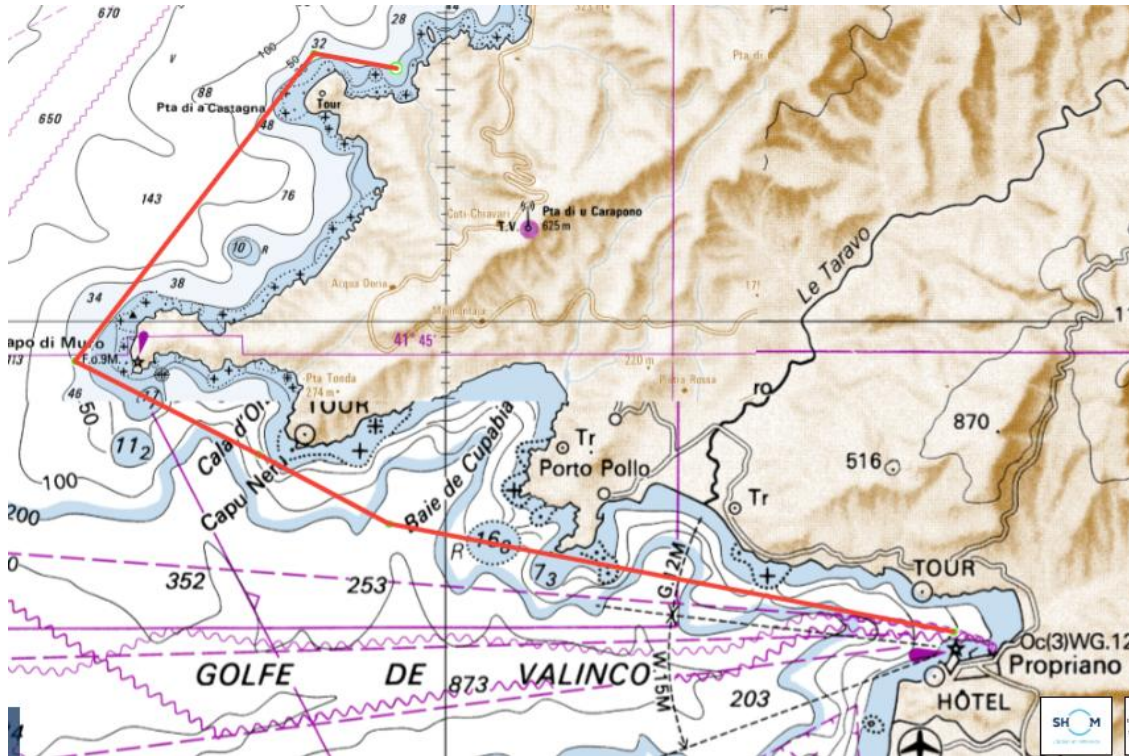
Ajaccio – Portigliolo



- 1) DÉFINITION DU PARCOURS
Départ
Balise de la Guardiola à laisser à tribord
Bouée du tabernacle 41°52.12' N 8° 36.469 E à contourner et à laisser à babord
Arrivée anse de portigliolo
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART
**Départ : rade d'Ajaccio dans l'ouest de la base de la citadelle
41° 54'46 N 8°43' 500 E**
- 3) POSITION DU BATEAU COMITÉ À L'ARRIVÉE
**Arrivée anse de Portigliolo
41° 48'470 N 8°44 215 E**
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 6) Heure du premier signal d'avertissement / 11h 55
- 7) Distance : 13,3 Miles
- 8) Heure limite d'arrivée 17h 30

Parcours 2 A

Portigliolo – Propriano

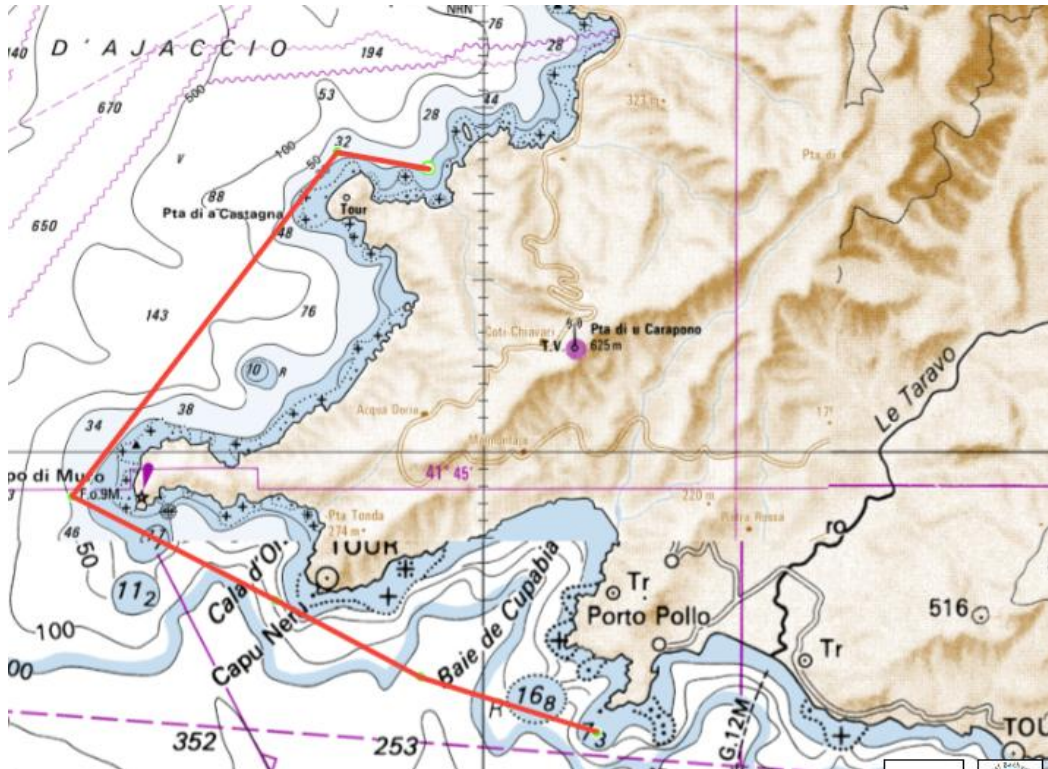


13

- 1) DÉFINITION DU PARCOURS
Départ
Tous les écueils sont à laisser à bâbord (rochers de cullumbuccia, ecueil de Campanili, rocher et ecueil de la Botte, rochers du Taravu...)
Arrivée
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART
Départ anse de Portigliolo
41° 48'470 N 8°44 215 E
- 3) POSITION DU BATEAU COMITÉ À L'ARRIVÉE
Arrivée : rade de Propriano (Valinco)
41° 41'026 N 8°53. 876 E
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 6) Heure du premier signal d'avertissement/ 11h55
- 7) Distance : 18 Miles
- 8) Heure limite d'arrivée 19h 00 h

Parcours 2 B

Portigliolo – Propriano

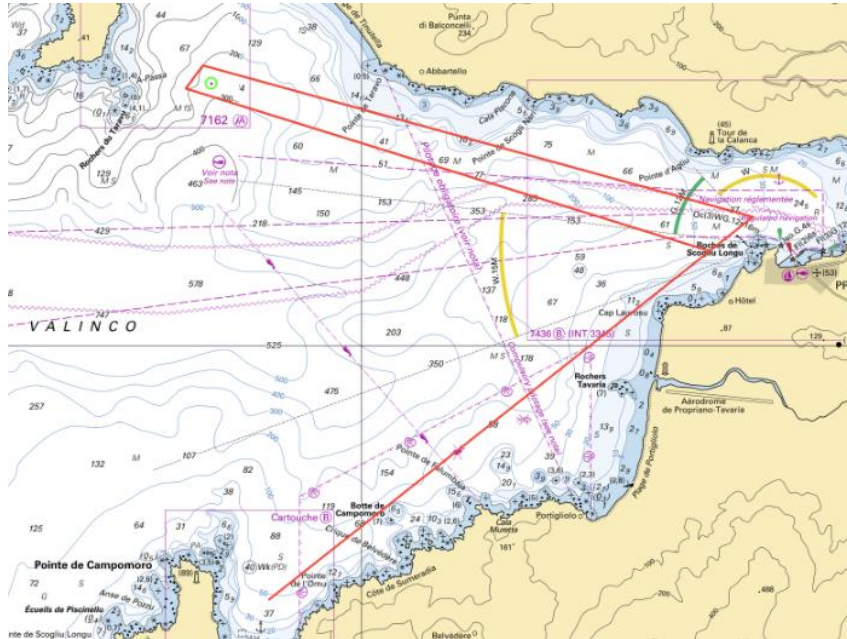


14

- 1) DÉFINITION DU PARCOURS
Départ
Tous les écueils sont à laisser à bâbord (rochers de cullumbuccia, ecueil de Campanili, rocher et écueil de la Botte, rochers du Taravu...)
Arrivée
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART
Départ : anse de Portigliolo
41° 48'470 N 8°44 215 E
- 3) POSITION DU BATEAU COMITÉ À L'ARRIVÉE
Arrivée : rade de Porto Pollo
41° 42.130' N 8°45.814 E
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 6) Heure du premier signal d'avertissement : 11h55
- 7) Distance : 13 Miles
- 8) Heure limite d'arrivée 18h 00 h

Parcours 3 A

Propriano - Campomoro



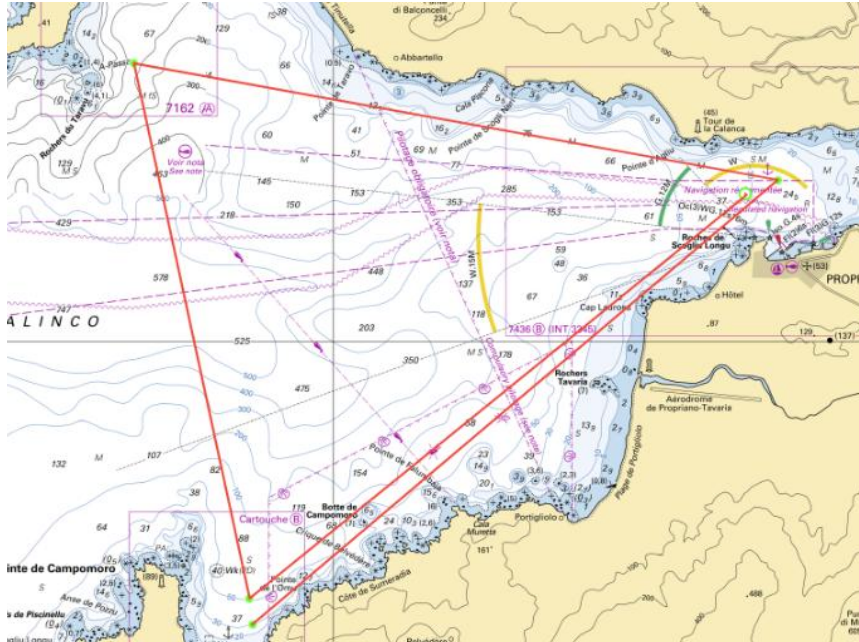
15

- 1 DÉFINITION DU PARCOURS
 Départ
 Bouée gonflable jaune de Porto Pollo 41° 41.700 N 8°47 960E à contourner et à laisser à tribord
 Bouée de départ à contourner et à laisser à tribord
 Arrivée baie de Campomoro

 Arrivée
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART
Départ Rade de Propriano (valinco)
41° 41'026 N 8°53. 876 E
- 3) POSITION DU BATEAU COMITÉ À L'ARRIVÉE
Arrivée : rade de Campomoro
41° 38.050 ' N 8°49.191'
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE
 Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
 et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
 Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
 et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 6) Heure du premier signal d'avertissement : 11h55
- 7)) Distance : 14Miles
- 8)) Heure limite d'arrivée 18h 00 h

Parcours 3 B

Propriano - Campomoro

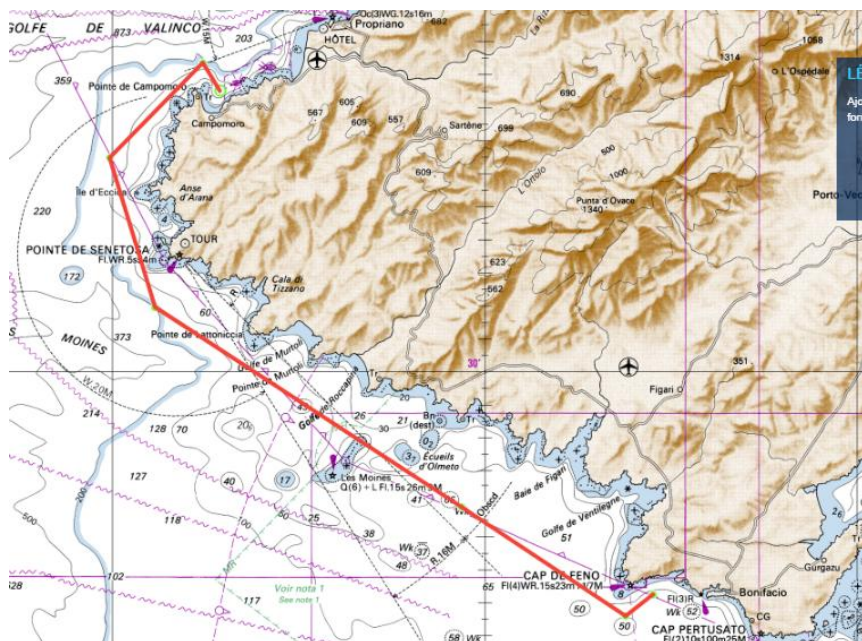


- 1 DÉFINITION DU PARCOURS
 Départ
 Bouée de Campomoro 41° 38.050 ' N 8°49.191' a contourner et à laisser à tribord
 Bouée gonflable jaune de Porto Pollo 41° 41.700 N 8°47 960E à contourner et à laisser à tribord
 Bouée de départ à contourner et à laisser à tribord
 Arrivée baie de Campomoro

 Arrivée
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART
Départ Rade de Propriano (valinco)
41° 41'026 N 8°53. 876 E
- 3) POSITION DU BATEAU COMITÉ À L' ARRIVÉE
Arrivée : rade de Campomoro
41° 38.050 ' N 8°49.191'
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE D' ARRIVÉE
 Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
 et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
 Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
 et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 6) Heure du premier signal d' avertissement : 11h55
- 7) Distance : 18Miles
- 8) Heure limite d' arrivée 19h00

Parcours 4 A:

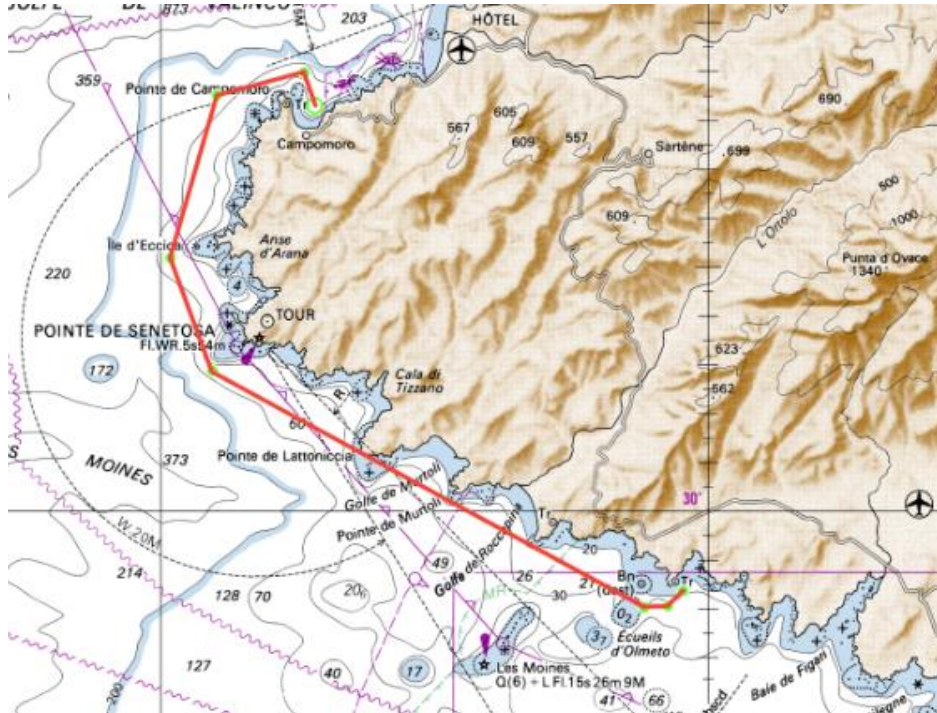
Campomoro - Bonifacio



- 1) DÉFINITION DU PARCOURS
Départ baie de Campomoro
Rochers de la pointe de Campomoro à laisser à babord
Iles et rochers d'Eccica à laisser à babord
Le Prêtre à laisser à babord (41° 28' 505 N / 8°58 147 E)
Arrivée Bonifacio (cala di Paragnanu)
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART
rade de Campomoro
41° 38.050 ' N 8°49.191
- 3) POSITION DU BATEAU COMITÉ À L'ARRIVÉE
Arrivée :Cap di Feno Cala di Paragnu
41° 23.290 ' N 9°6.065
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 6) Heure du premier signal d'avertissement / 11h 55
- 7) Distance : 25 miles
- 8) Heure limite d'arrivée : 21h 00

Parcours 4 B:

Campomoro - Bonifacio



- 1) DÉFINITION DU PARCOURS
Départ baie de Campomoro
Rochers de la pointe de Campomoro à laisser à babord
Iles et rochers d'Eccica à laisser à babord
Le Prêtre à laisser à babord (41° 28' 505 N / 8°58 147 E)
Arrivée dans l'Est de la tour d'Olimeto (cala di Fornellu)
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART
rade de Campomoro
41° 38.050 ' N 8°49.191
POSITION DU BATEAU COMITÉ À L'ARRIVÉE
- 3) **Arrivée Cala di fornellu (tour d'Olimeto)**
41°28.534 N 8°59.424 E
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 6) Heure du premier signal d'avertissement : 11h55
- 7) Distance : 18Miles
- 8) Heure limite d'arrivée 19h 00

Course 5 A

Bonifacio – St Cyprien 5 Santa Giulia)

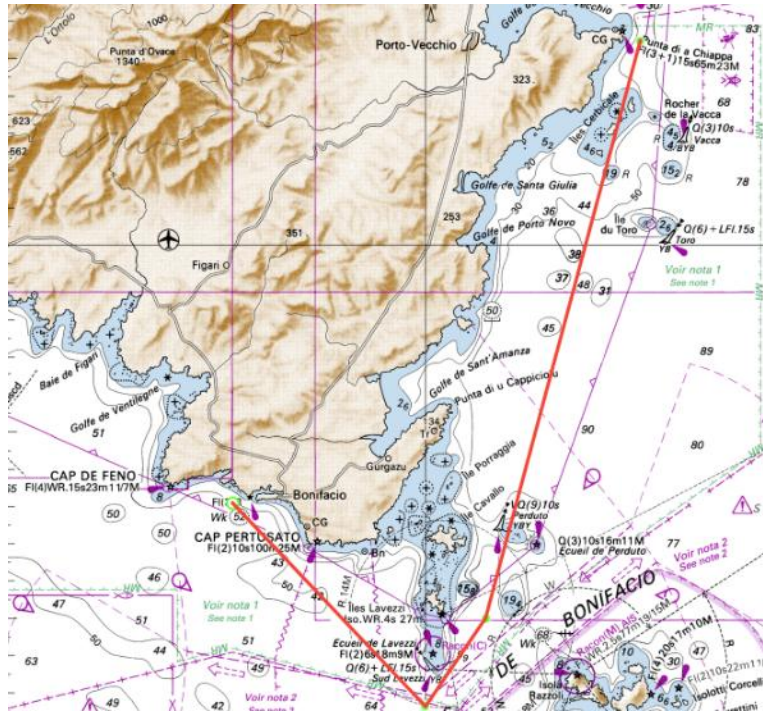


19

- 1) DÉFINITION DU PARCOURS
Départ :
Bouée cardinale SUD Lavezzi 41°18.619 N 9°15.252' à laisser à bâbord
Iles Lavezzi et ile Cavallo à laisser à bâbord
Arrivée :
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART
Sous les falaises de Bonifacio (Approx 41°22' 940 N / 009° 9' 720)
- 3) POSITION DU BATEAU COMITÉ À L'ARRIVÉE
Devant le golfe de Santa Giulia (Approx 41° 31.177N, 9° 18' 233 E)
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 6) Heure du premier signal d'avertissement : 11h55
- 7)) Distance : 19 miles
- 8)) Heure limite d'arrivée ; 19h 00

Parcours 5 B

Bonifacio – St Cyprien (Chiappa)

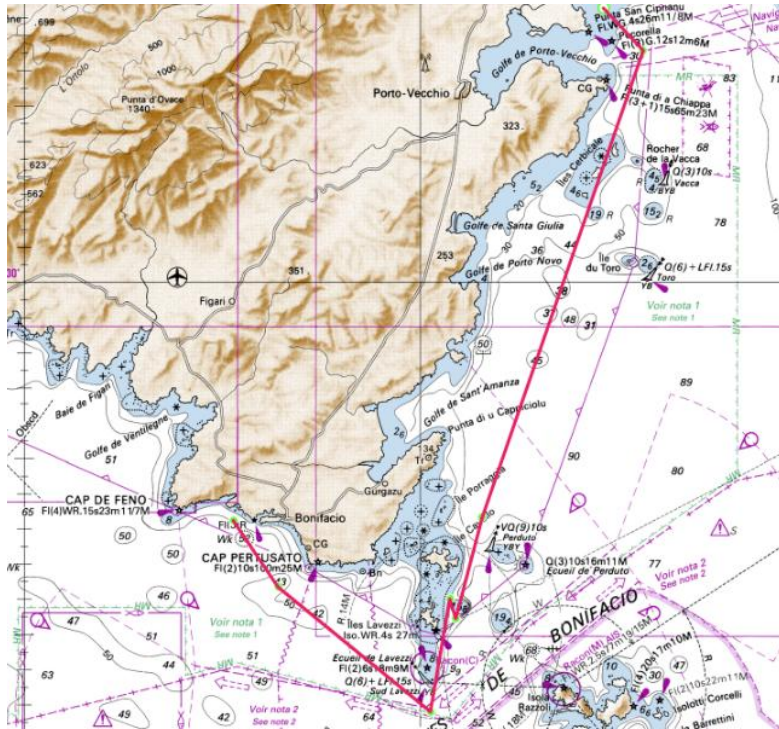


20

- 1 DÉFINITION DU PARCOURS
Départ :
Bouée cardinale SUD Lavezzi 41°18.619 N 9°15.252' à laisser à bâbord
Iles Lavezzi et ile Cavallo à laisser à bâbord
Arrivée :
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART
Sous les falaises de Bonifacio (Approx 41°22' 940 N / 009° 9' 720)
- 3) POSITION DU BATEAU COMITÉ À L'ARRIVÉE
Dans le sud de la Punta di A Chiappa (Approx 41° 35.622 N "N, 9° 22. 285'E)
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 6) Heure du premier signal d'avertissement : 11h55
- 7)) Distance : 22 miles
- 8)) Heure limite d'arrivée ; 20h 30

Parcours 6 A

St Cyprien – Bonifacio



21

1 DÉFINITION DU PARCOURS

Départ :

Cavallo et lavezzi à laisser à tribord

Bouée cardinale Sud Lavezzi (41°18.619 N 9°15.252') à contourner et à laisser à Tribord

Arrivée

2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART

Devant le golfe de Saint Cyprien (Approx 41° 36.649 N, 9° 21. 215 E)

3) POSITION DU BATEAU COMITÉ À L'ARRIVÉE

Entre la balise du prêtre 41° 31' 786 N / 9° 12' 763 E) et le bateau comité

4) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE

Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord

5) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART

Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
et une bouée gonflable cylindrique jaune.

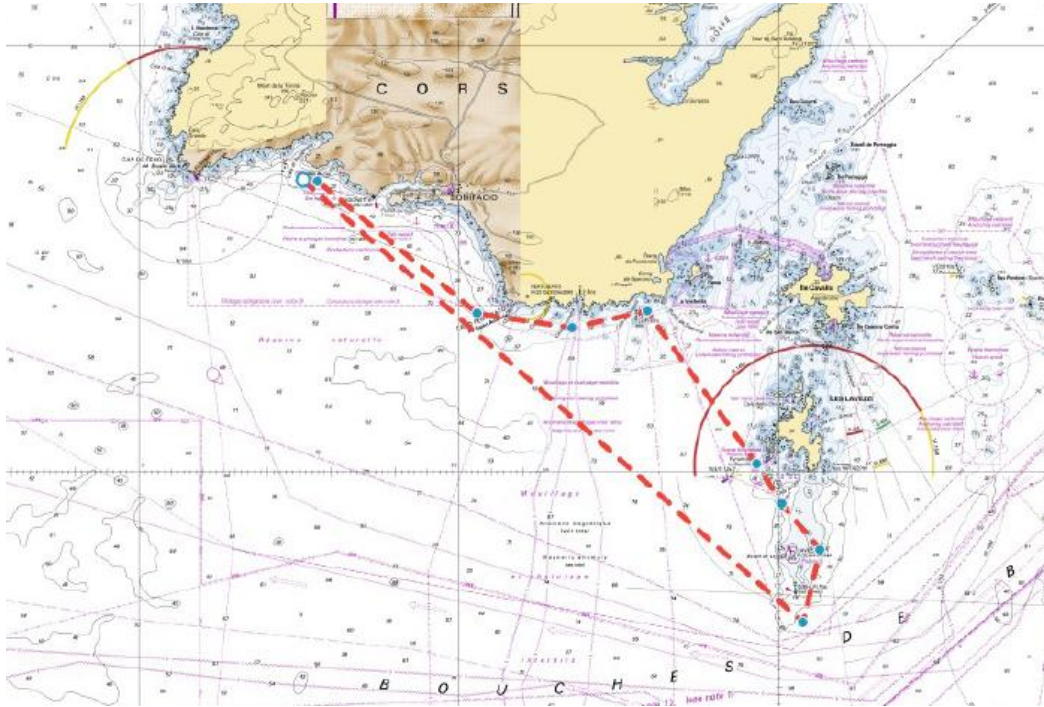
6) Heure du premier signal d'avertissement : 11h55

7)) Distance : 22 miles

8)) Heure limite d'arrivée ; 20h 00

Parcours 7 A

Bonifacio – Bonifacio / Trophée Antoine Zuria

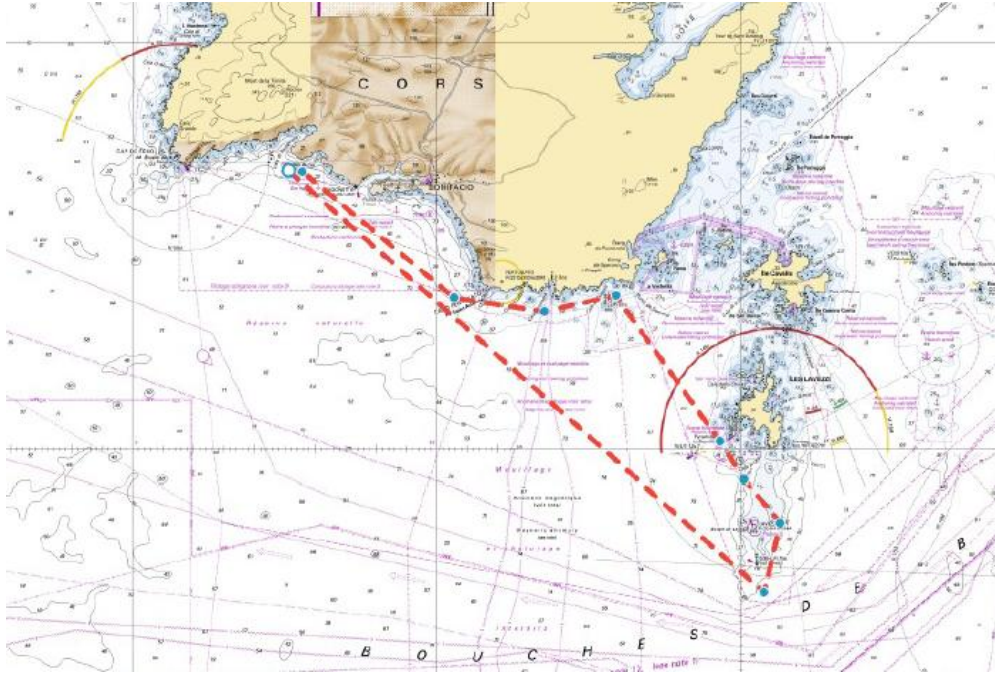


23

- 1 DÉFINITION DES MARQUES DE PARCOURS (réduction possible à toutes les marques / Pavillon S)
Départ
Marque 1 : Cardinale sud Lavezzi à contourner et à laisser à Babord
Marque 2 : Tourelle de l'écueil des Lavezzi à laisser à tribord
Marque 3 : Danger isolé du « Prêtre » a laisser à babord
Marque 4 : Bouée de Cap di Feno Cala di Paragnu (41° 23.290 ' N 9° 6'.065) à contourner et à laisser à bâbord
Arrivée
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART ET À L'ARRIVÉE
 Sous les falaises de Bonifacio (Approx 41°22' 940 N / 009° 9' 720)
- 3) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE
 Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
 et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
 Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
 et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 5) DÉFINITION DU PARCOURS
 Départ -1 - 2 - 3 -4 Arrivée
- 6) Heure du premier signal d'avertissement : 11h55
- 7) Distance : 18miles
- 7) Heure limite d'arrivée 18h 00

Parcours 7 B

Bonifacio – Bonifacio / Trophée Antoine Zuria



24

- 1) DÉFINITION DES MARQUES DE PARCOURS (réduction possible à toutes les marques / Pavillon S)
Départ
Marque 1 : Bouée de Cap di Feno Cala di Paragnu (41° 23.290 ' N 9°6'.065) à contourner et à laisser à tribord
Marque 2 : Danger isolé du « Prêtre » à laisser à tribord
Marque 3 : Tourelle de l'écueil des Lavezzi à laisser à bâbord
Marque 4 : Cardinale sud Lavezzi à contourner et à laisser à tribord
Arrivée
- 2) POSITION DU BATEAU COMITÉ AU DÉPART ET À L'ARRIVÉE
 Sous les falaises de Bonifacio (Approx 41°22' 940 N / 009° 9' 720)
- 3) DÉFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVÉE
 Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon bleu.
 et une bouée gonflable cylindrique jaune à bâbord
- 4) DÉFINITION DE LA LIGNE DE DÉPART
 Entre le mât de pavillons du bateau comité arborant le pavillon orange.
 et une bouée gonflable cylindrique jaune.
- 5) DÉFINITION DU PARCOURS
 Départ -1 - 2 - 3 – 4-Arrivée
- 6) Heure du premier signal d'avertissement : 11h55
- 7) Distance : 18miles
- 7) Heure limite d'arrivée 18h 00

ANNEXE PRESCRIPTIONS FÉDÉRALES

Prescriptions of the Fédération Française de Voile Racing Rules of Sailing 2021-2024

FFVoile Prescription to **RRS 25.1** (*Notice of race, sailing instructions and signals*):

For events graded 4 and 5, standard notices of race and sailing instructions including the specificities of the event shall be used. Events graded 4 may have dispensation for such requirement, after receipt of FFVoile approval, received before the notice of race has been published.

For events graded 5, posting of sailing instructions will be considered as meeting the requirements of RRS 25.1 application.

(* FFVoile Prescription to **RRS 64.4** (*Decisions on protests concerning class rules*):

The protest committee may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

(* FFVoile Prescription to **RRS 67** (*Damages*):

Any question or request related to damages arising from an incident occurred while a boat was bound by the Racing Rules of Sailing depends on the appropriate courts and cannot be examined and dealt by a protest committee.

A boat that retires from a race or accepts a penalty does not, by that action alone, admit liability for damages.

(* FFVoile Prescription to **RRS 70.5** (*Appeals and requests to a national authority*):

The denial of the right of appeal is subject to the written approval of the Fédération Française de Voile, received before publishing the notice of race. This approval shall be posted on the official notice board during the event.

(* FFVoile Prescription to **RRS 76** (*Prescription to RRS 76.1*)

An organizing authority or race committee shall not reject or cancel the entry of a boat or exclude a competitor eligible under the notice of race and sailing instructions for an arbitrary reason.

(* FFVoile Prescription to **RRS 78.1** (*Compliance with class rules; certificates*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat complies with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

(* FFVoile Prescription to **RRS 86.3** (*Changes to the racing rules*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1(a) in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such approval shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

(* FFVoile Prescription to **RRS 88.2** (*Prescription to RRS 88.2*):

Prescriptions of the FFVoile shall not be changed in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall not be changed in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

(*) FFVoile Prescription to **RRS 91(b)** (*Protest committee*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such approval shall be posted on the official notice board during the event.

FFVoile Prescription to **APPENDIX R** (*Procedures for appeals and requests*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: jury.appel@ffvoile.fr, using preferably the appeal form downloadable on the website of Fédération Française de Voile: https://arbitrage.ffvoile.fr/media/sfmjof1n/imprime_appel.pdf?guid=11779&name=webinaire-formation-continue-arbitres



Corsica Classic 2023 Bonifacio Trophée de la ville Antione Zuria photo Arnaud Guilbert

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES / ADDITIONAL INFORMATION

Association Corsica Classic Yachting :
10, rue Prosper Mérimée • 20 000 Ajaccio
Président : Thibaud Assante +33 6 84 95 57 84
contact@corsica-classic.com